

## Code Sécurité

### 1. Equipement de l'encadrement

- Gilet fluo pour le guide et serre-file (si pas de serre-file , en désigner un au début de la randonnée )
- Trousse de secours préconisée (couverture de survie, désinfectant, pansement, pince à écharde, etc...)
- Sifflet conseillé

### 2. Consignes de sécurité à donner

- Rester derrière le guide
- Marcher du même côté que le guide
- Traverser les routes au signal du guide
- Prévenir quand vous quittez le groupe (fatigue, besoin urgent ...)
- Laissez votre sac sur le bas-côté de la piste quand vous vous écarterez pour un besoin urgent
- Faire remonter l'information en tête en cas d'arrêt inopiné d'un ou plusieurs randonneurs.

### 3. Respect code de la route

- **En agglomération et hors agglomération**, s'ils existent, il faut utiliser les trottoirs et les accotements, quel que soit le côté où ils se trouvent, à droite ou à gauche.
- **Hors agglomération**, lorsqu'il n'y a ni accotement ni trottoir, lors d'une sortie associative, le groupe de randonneur constitue un groupement organisé.  
Il faut donc marcher :
  - Soit à gauche en file indienne (en colonne 1 par 1)
  - Soit à droite de groupe de 20 mètres maximum distants d'au moins 50 m les uns des autres (en colonne 2 par 2).

***C'est la sécurité du groupe qui guide le choix qui revient à l'animateur.***

PS : ayez toujours sur vous votre carte vitale, en cas d'accident cela évitera d'avancer les frais médicaux.

Pensez à vous munir d'un gilet jaune même pour les passagers lors des covoiturages.